

AVIS DU MAIRE

Article L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la **Halle de LALBENQUE**, le :

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 A 20 H 30

Ordre du jour :

1 – Fiscalité :

**a/ taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : instauration du coefficient multiplicateur pour 2025
b/ Fixation du montant d'une base servant à l'établissement de la cotisation minimum (CFE)**

2 – Plan de financement modifié : création d'espaces associatifs et d'expositions rue du paradis

3 – Décision modificative n° 1 : Budget principal et budget gymnase

4 – Modifications des effectifs

5 – Abri bus et sécurisation arrêt de bus : plan de financement

6 - Questions Diverses

Fait à Lalbenque, le 4 septembre 2024

Le Maire,

Signé

Liliane LUGOL.